

# GAULE

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE  
D'ARCHÉOLOGIE ET DE TRADITION  
GAULOISES



# GAULE



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE  
D'ARCHÉOLOGIE ET DE TRADITION GAULOISES

26, Rue Poncelet, Paris-17<sup>e</sup> - WAG. 82-13

Directeur-Gérant : YAN LOTH

## SOMMAIRE

LA VIE DE LA SOCIÉTÉ .....	126
La 123 <sup>e</sup> Session du Congrès archéologique de France .....	127
ARTICLE DE FOND :	
L'architecture de pierre sèche dans les Pyrénées méditerranéennes par Anny de Pous .....	129
Bibliographie .....	143





**AVIS TRÈS IMPORTANT**

Notre Siège social est transféré dès maintenant

**20, Laugier, Paris -17<sup>e</sup>**

Nous prions nos Sociétaires et les Sociétés avec lesquelles nous faisons échange de publications de bien vouloir y adresser, désormais, correspondance et revues.

Concernant la BIBLIOTHEQUE, on continuera de s'adresser à :

Mademoiselle G. DEMAUX,  
1, rue Régis, PARIS 6<sup>e</sup>

**COTISATIONS 1966**

Nos Amis sont invités à régler DES LE DEBUT DE L'ANNEE leur cotisation 1966, même s'ils ont réglé tardivement celle de 1965.

Le montant des cotisations reste inchangé :

France ..... 24 F  
Etranger ..... 27 F  
Soutien ..... 30 F

versement à notre C. C. P. : Sté Gaule 18 890 46 PARIS  
par chèque bancaire : Sté Gaule, Paris.

**DEUIL**

Nous avons appris avec consternation le décès de Monsieur Paul LEBEL, Docteur es-Lettres, Conservateur du Musée archéologique de Dijon, Secrétaire de la Commission des Antiquités de la Côte d'Or, Fondateur gérant de la Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est.

Cette disparition sera vivement ressentie dans le monde de l'Archéologie et de la Linguistique où Monsieur Paul Lebel occupait une place éminente de savant et s'animateur.

La Société GAULE et le Bulletin expriment à Monsieur Pierre LEBEL et à la Famille, ainsi qu'au Comité de rédaction de la R. A. E. ses sentiments de profonde sympathie.

**ERRATUM**

Dans le n° 6, page 95 une légende (accompagnant des têtes de flèches à la fin de l'article de Monsieur Noché) lire Issolu et non Cantayrac.

**LA 123<sup>e</sup> SESSION  
DU  
CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE  
DE FRANCE**

La 13<sup>ème</sup> Session du Congrès Archéologique de France a eu lieu en Savoie, du lundi 17 mai au samedi 22 mai dernier. La Société GAULE y était présente en la personne de M. Abel Michelat, qui nous en donne le compte-rendu suivant :

"L'hiver passé les membres du Comité, afin de marquer l'intérêt qu'ils portaient aux études antiques, avaient appelé à se joindre à eux : MM. Paul Marie Duval, Pierre Quoniam et J. J. Hatt.

Mais, il faut bien reconnaître que la Savoie n'est pas particulièrement riche en monuments antiques ou en champs de fouilles.

Il y eut néanmoins, au cours du Congrès, deux étapes gallo-romaines.

La première à Aix-les-Bains. Dans cette ville les congressistes purent visiter le Musée lapidaire gallo-romain installé dans l'édifice appelé : "Le Temple de Diane", où trône au centre une fort belle statue d'empereur nu, trouvée dans les thermes. Ce dit "Temple de Diane" (on n'est pas certain que ce soit un temple) est impressionnant à l'intérieur avec ses murs en grand appareil et sa bonne conservation extérieure qui garde la corniche du faitage sur une façade et sur l'autre un fronton.

Puis, on vit "l'Arc de Campanus", fort simple, qui ne fut qu'un monument funéraire et non un arc de triomphe.

La visite des thermes romains, sous le nouvel établissement de bains, se fait (oh surprise) en montant à l'étage supérieur du fait de la pente de la colline.

C'est un ensemble bien conservé, protégé par un plafond de ciment et resté tel qu'il fut découvert, sans restaurations, avec ses hypocaustes, ses piscines, ses mosaïques.

La deuxième étape gallo-romaine fut celle d'Aime.

Là, les congressistes purent visiter la remarquable église Saint-Martin du "premier art roman", assise sur une église paléo-chrétienne (postérieure au Ve siècle et antérieure au IX<sup>e</sup> où elle fut détruite par les Sarrasins).

Mais ce sanctuaire avait lui-même utilisé les murs d'un temple romain (murs fort bien conservés) ou d'une basilique judiciaire.

Devant ces murs vénérables, M. Vallery-Radot, ancien Conservateur du Cabinet des Estampes, présenta un historique des trois époques du monument et traduisit quelques unes des inscriptions romaines déposées là. La lecture de celle du procureur Titus Pompionus Victor, exilé dans les montagnes de Savoie, et qui promet au Dieu Sylvain, s'il le ramène à Rome, "de lui consacrer mille grands arbres", provoqua les sourires.



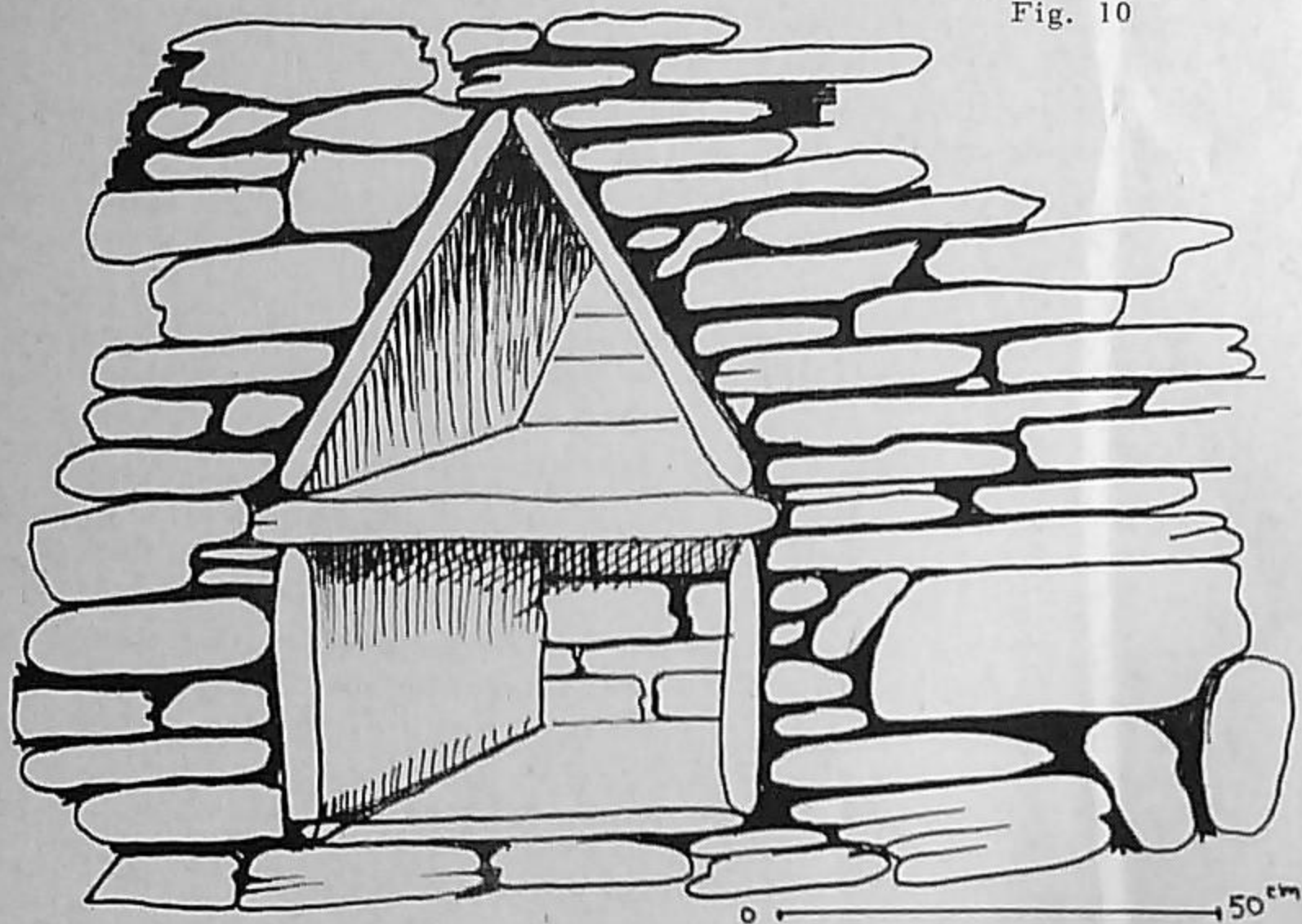
Après un savant commentaire de M. Paul Deschamps, Membre de l'Institut, sur les peintures murales du choeur de l'église, les congressistes furent conviés par la Municipalité dans la Salle des Fêtes voisine.

Là, M. le Maire d'Aime, présenta sur des tables, déjà fort achalandées en vins du pays, des vitrines portatives contenant des fragments de poteries romaines, des monnaies, des verreries et des objets de bronze. Et, au toast d'adieu, après la présentation d'une inscription du temps d'Auguste, découverte récemment et amenée sur un porte-charge, il assura ses auditeurs du vif intérêt de la Commune pour son passé antique et annonça le projet de création d'un musée gallo-romain.

La Municipalité d'Aime est à donner en exemple. Ce fut la conclusion du Président de la Société Française d'Archéologie, M. Marc Thibout.



Fig. 10



# L'ARCHITECTURE DE PIERRE SÈCHE

## DANS LES PYRÉNÉES MÉDITERRANÉENNES

par ANNY DE POUS

Depuis le néolithique jusqu'au XIXe siècle, de Skara Brae (1) aux Baléares, de la Grèce à la France, on a utilisé la pierre sèche tant pour l'habitat, que pour les enceintes défensives ou non, que pour les murs de soutènement des terres cultivées en rideaux.

La modeste petite hutte qui s'appelle "Orry" dans les alpages pyrénéens, "Capitelles" dans la garrigue languedocienne, "Chibotte" dans le Velay, "Buron" dans le Quercy et le Rouergue, "Caselle" sur la côte ligure, commence à prendre, aux yeux des chercheurs, une importance bien supérieure à sa simplicité mais au moins égale à son extension.

Dans le secteur qui nous concerne, dix ans de prospection - facilitée depuis deux ans par l'aide financière du C. N. R. S. - nous permettent de faire le point sur une étude qui nous réserve peut-être encore bien des surprises.

Nous trouvons dans les P-O, et en débordant un peu sur l'Aude et l'Ariège, trois types de constructions bien distinctes :

- 1°) les abris pastoraux de montagne (Orrys et Capitelles) ;
- 2°) les cabanes de vignes ;
- 3°) les enceintes (parcs).

### I - LES "ORRYS" DE MONTAGNE

Aujourd'hui le mot "orry" n'est utilisé qu'en Ariège ; dans les P-O il est à peu près inconnu, sauf sous forme de lieux-dits ou dans quelques actes des XVII et XVIIIe siècles. C'est le mot "cortal" qui l'emporte comme ancienneté (1193) et comme persistance (2).

Pour éviter toute confusion, nous désignons comme "orry" les Bergeries de haute montagne. Nous empruntons au Languedoc le mot "capitelle" pour la cabane pastorale de toutes altitudes, laissons le nom de "cabane" aux abris de vignes ou d'usage douteux (cantonniers, douaniers) et réservons le terme de "cortal" pour désigner les bergeries en maçonnerie.

◀ Etagère dans une capitelle (50x40x80 cm env.)  
(Route de Collioure au Rimbaut).



Le type même de l'Orry existe encore intact au flanc nord du **LLASSERES** Canigou, sur un contrefort très escarpé du Roc Mosquit, à la limite des territoires de Taurinya et de Fillols. Là, sur une plate forme très herbeuse, au-dessous de la zone forestière (actuelle) vers 1.500 m d'altitude, on trouve, au lieu dit Llassères, deux bergeries, l'habitat du berger et quelques petits parcs, le tout construit en pierre sèche (schiste) bien entendu (photo 1).

La première bergerie est simplement rectangulaire et voûtée en tas-de-charge en forme de carène renversée. La seconde du même genre, est de plus renforcée par trois paires de piliers, en forte saillie sur les parois et s'évasant vers le haut. Ils soutiennent ainsi le sommet de la voûte constitué par une série de grandes dalles (Fig. 2).

Cette bergerie mesure :

longueur extérieure : 16 m	intérieure : 13,80 m
largeur extérieure : 5,75 m	intérieure : 3,80 m
hauteur sous voûte : 2,35 m	

La porte située dans l'axe, fait face à une petite ouverture d'aération défendue par deux barreaux de schiste.

Entre ces deux bergeries qui sont à 10 minutes de marche l'une de l'autre et à des niveaux différents, se trouvent les petits parcs ; l'orry-habitat avec foyer et banquette servant tour à tour de siège ou de couchette, à l'extérieur devant la porte une table formée par une grande dalle de schiste soutenue par deux murettes, et enfin, adossée aux parcs une toute petite cabane, orry en réduction, c'est la niche du chien. Nous retrouverons du reste ailleurs des logettes prévues pour cet indispensable et précieux auxiliaire du pâtre.

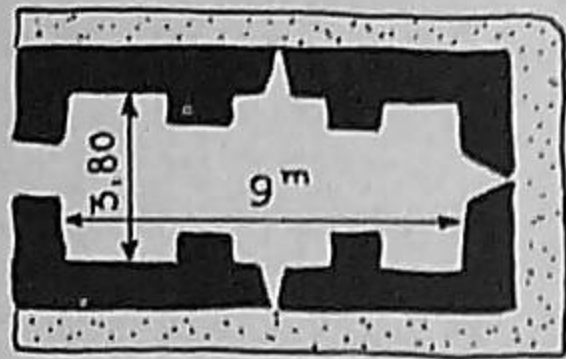


Fig. 1 orry d'Ambulla

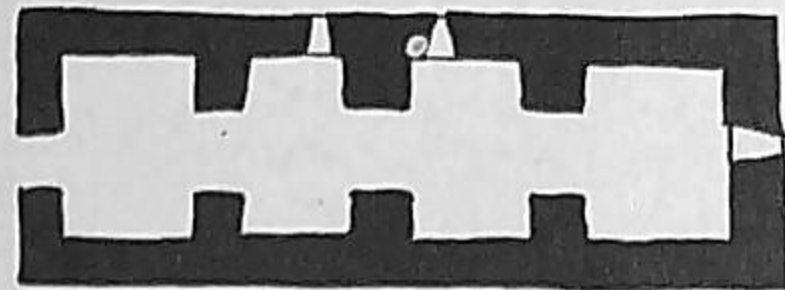


Fig. 2 orry de Llassères

Dans la même région, à l'extrémité du plateau d'Ambulla qui domine les gorges de Villefranche-de-Conflent, un autre "orry" **AMBULLA** présente la même forme de carène renversée, terminée par d'énormes dalles et soutenue par deux paires de piliers évasés vers le haut (photo 2). Mais ici, il s'agit de blocs calcaires qui ont été suffisamment dégrossis pour pouvoir être posés en encorbellement, ce qui donne à l'intérieur une régularité absolument parfaite. Les mesures intérieures sont de 9 m sur 3,80 m (Fig. 1).

En dehors de ces constructions perfectionnées, il existe bien entendu, une quantité de capitelles ou orrys, isolés, simples abris de berger, tantôt en granit comme celle du Pla Guillem (limites Prats-de-Mollo et Casteil, 2.402 m

d'altitude), tantôt en schiste : Tira Llonga, de Fontpedrouse, Tira de Ria et tantôt en calcaire comme nous le verrons plus loin.

Voici le résultat de notre recensement à ce jour : en utilisant, pour plus de clarté, la répartition géographique des anciens comtés carolingiens (3) :

Conflent	: 155
Fenollède	: 56
Corbières	: 56
Roussillon	: 6 Collioure-Argelès 3 Baixas
Vallespir	: 6 (Aspres)
Cerdagne	: 4 (région non encore prospectée en détail).

Plus une centaine signalées par divers correspondants, non encore vérifiées mais dont beaucoup doivent faire partie de la catégorie Cabane de Vignes.

## II - LES CABANES DE VIGNES

Tout en présentant la technique de construction en encorbellement, la cabane de vignes est généralement incorporée dans un mur de soutènement et révélée par sa porte qui seule est visible de loin. On a toujours utilisé le matériau trouvé sur place. Ainsi certaines sont édifiées en galets de rivière, ce qui est une gageure étant donné la forme ovoïde des pierres.

L'une de ces cabanes, qui se trouve entre les villages d'Eus et Catlla, est un chef d'oeuvre du genre. Construite et voûtée en tas-de-charge au moyen de très gros galets, elle mesure 3 m de diamètre intérieur, contient une ancienne jarre à huile à demi enterrée et comporte une excavation rectangulaire, à hauteur de visage, que nous retrouverons souvent et que nous pensons à usage de garde-manger (photo 3).

Ces cabanes sont innombrables et, si certaines sont à coup sûr très anciennes, les autres se sont multipliées non seulement avec les vignes mais probablement aussi à l'époque de ce que nous appelons "la Guerre des Vignes". Guerre qui commence par l'édit de 1683 inféodant toutes terres incultes à ceux qui voudraient les travailler.

Or, entre terres incultes, abandonnées par les cultivateurs - par suite des guerres militaires et réquisitions - et les vacants communaux réservés au pacage depuis toujours, il n'y avait qu'un pas qui fut vite franchi. A la faveur de la paperasserie naissante (rapports, plaintes, enquêtes, états, recensements, etc ...) se réveille l'antagonisme séculaire des agriculteurs contre les pasteurs. Guerre qui se terminera en principe par l'abolition de l'antique "Droit de parcours", malgré l'opposition du Conseil Souverain qui favorisait les propriétaires de bétail, tandis que l'Intendant soutenait les cultivateurs. Cette lutte sournoise dut inciter les vigneron à surveiller eux mêmes leurs plantations, quitte à passer la nuit sur place, surtout lorsque ces plantations étaient illégales.

En tous cas, c'est en Conflent qu'eut lieu cette "Guerre des Vignes" et c'est en Conflent que l'on compte le plus de cabanes de cette sorte.

## III - LES ENCEINTES

La recherche des capitelles dans la région de Fitou, où elles foisonnent, nous a amené à constater la présence dans les mêmes parages d'une multitude de parcelles, souvent très vastes, closes par d'extraordinaires murailles de



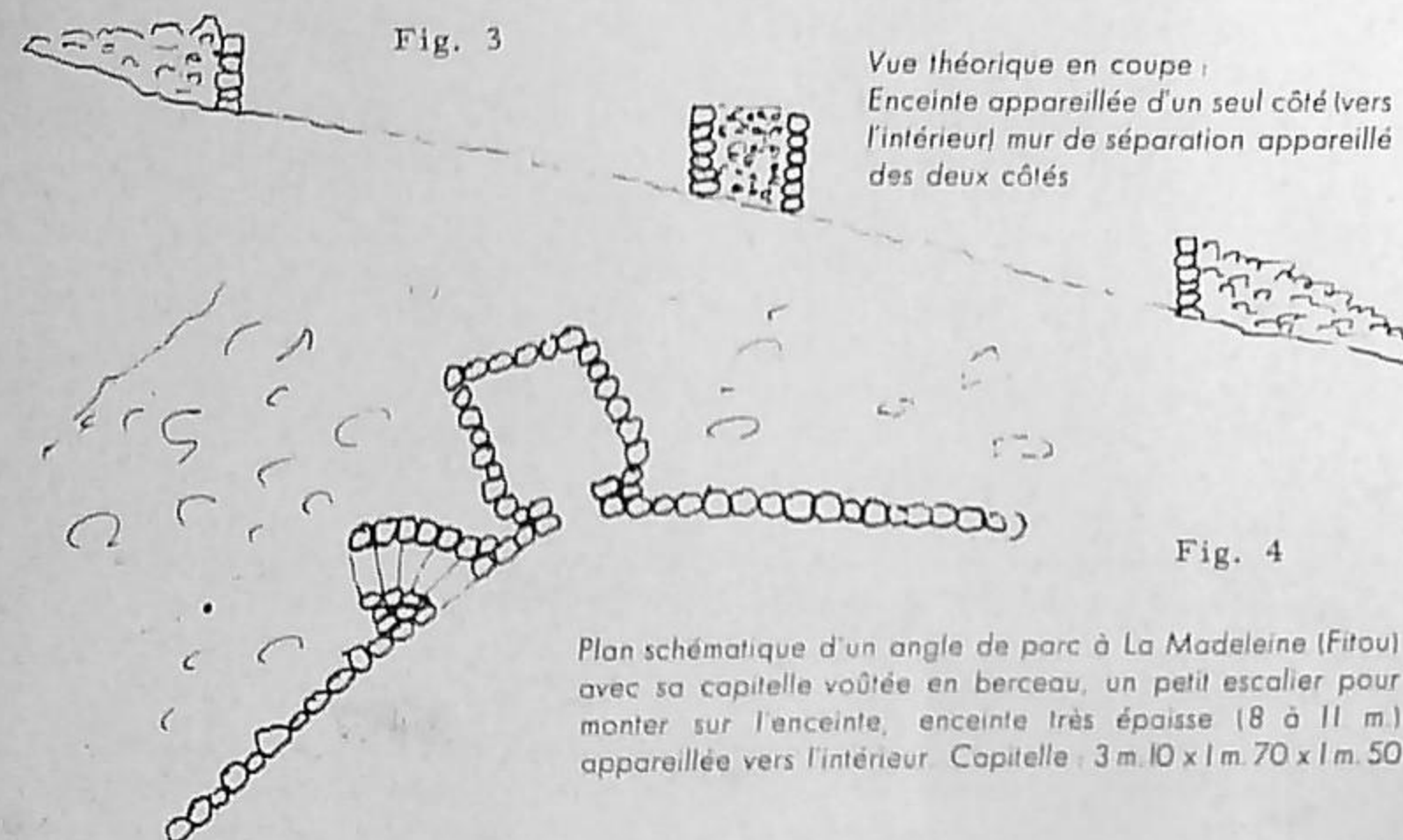
pierre sèche, hautes, épaisses, appareillées et tirées au cordeau. La zone occupée par ces "parcs" au nord du village, couvre 4 km E-O et 2 km N-S. Une autre zone, plus petite, se trouve au sud du même village, ainsi que quelques parcs isolés au S-O.

Par la suite, nous avons trouvé d'autres grands sites de parcs à Leucate (Aude), à Opol (P-0) et à Estagel (P-0) qui en compte trois à lui seul : d'abord au nord du village le "Mont Estagel" limité par l'Agly au sud et le Verdoble à l'est, puis "Gironella" en face du précédent mais sur l'autre rive du Verdoble qui coule quelque 200 m au-dessous et enfin, à l'ouest du village, sur la rive gauche de l'Agly (site vu de loin que nous n'avions pas encore eu le temps de visiter).

L'étude de ces enceintes permet de constater d'abord que le parement est toujours du côté intérieur du parc ; lorsque plusieurs parcs se touchent, les murs mitoyens sont parementés sur leurs deux faces et dans ce cas le blocage est fait de cailloutis sans aucun liant. Le même cailloutis bloque les enceintes à un seul parement en formant un glacis extérieur, même lorsqu'il se trouve à contre pente (Fig. 3).

Toutefois on observe que dans le premier cas, cette pierraille est tellement tassée et nivelée qu'on peut circuler sur ces murs, larges de 2 à 3 m sans aucune difficulté, tandis que dans le second cas, le cailloutis est mélangé à des blocs instables et de toutes dimensions, il est à peu près impossible d'y marcher. Nous en avons mesuré de 11 m de large. Leur hauteur varie de 1,50 à 3 m.

Ce qui différencie ces divers sites est (si l'on peut dire) l'aménagement intérieur et surtout les capitelles. Le terrain étant essentiellement calcaire, formé de blocs informes et taraudés comme des éponges, il est très difficile de les disposer en tas-de-charge. Le problème a donc été résolu de deux façons différentes.



### ENCEINTES DE FITOU ET OPOL

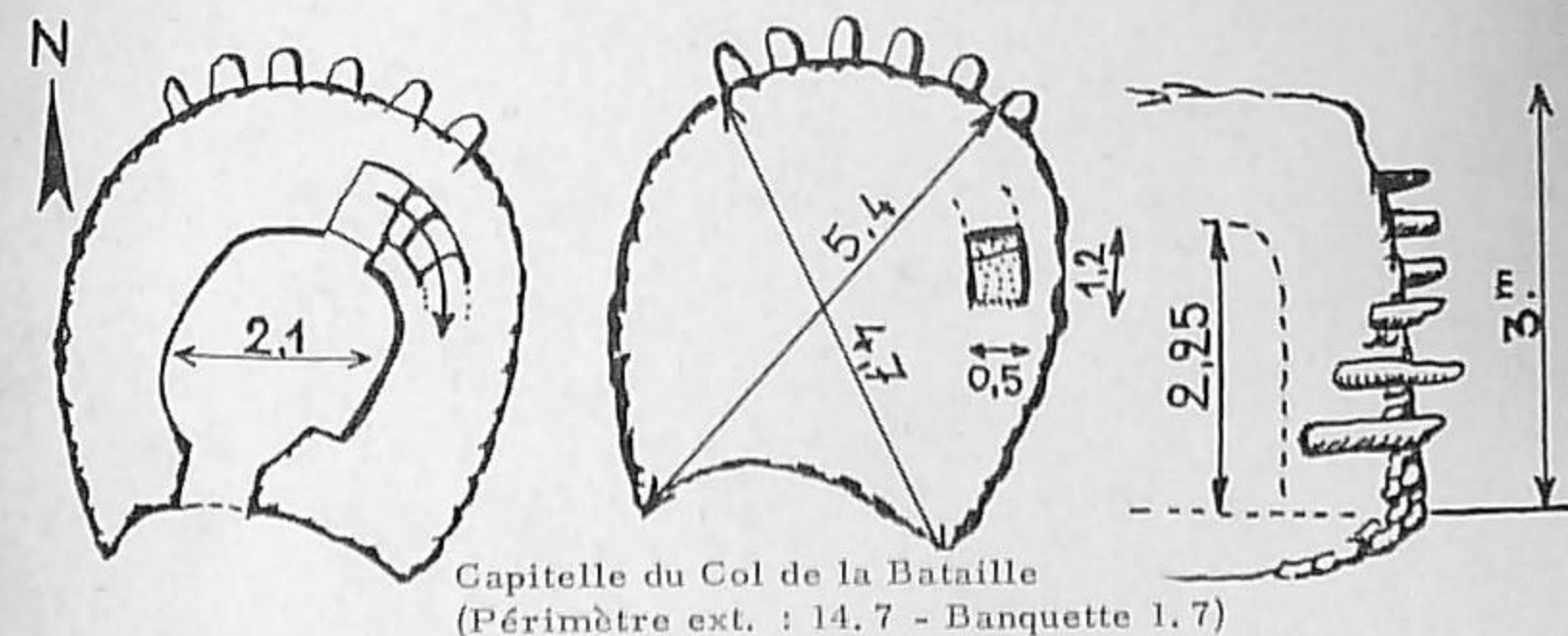
Après avoir dressé les parois de la capitelle, en rectangle et non plus en cercle, on utilise des pierres choisies pour leur forme plus ou moins prismatique pour jeter un ou plusieurs arcs de manière à former une voûte en berceau, très grossière. La porte est généralement voûtée de la même façon (photo 4). Sur la carcasse ainsi posée, on achève d'accumuler les pierres en tas et sans ordre. Les nombreux et inévitables interstices sont bouchés tant bien que mal avec de l'argile ou de la chaux.

Il en résulte qu'en pays calcaire les capitelles n'ont extérieurement que la forme d'un grand tas de pierre. C'est le cas des capitelles isolées qui se trouvent sur le pourtour des zones de parcs et à quelques centaines de mètres des enceintes les plus provhes, évoquant une idée très nette de surveillance générale (photo 5).

Les autres capitelles sont ménagées dans l'épaisseur des murs de parcs, soit dans l'enceinte elle-même, soit dans un mur intérieur qui divise presque le parc en deux parties. Disposition que l'on retrouve fréquemment et servant peut-être à compter le bétail de chaque enclos (Fig. 4).

Bien entendu, tant à Fitou qu'à Opol, on trouve néanmoins des capitelles en encorbellement, avec porte à linteau. Ce sont probablement les plus anciennes.

Certaines capitelles sont pourvues d'un petit "regard" ménagé à travers l'épaisseur du mur du côté opposé à la porte, destiné à surveiller l'autre partie du parc sans sortir de la cabane.



### ENCEINTES D'ESTAGEL

Ici, par contre les abris de berger présentent une autre formule : ils sont exigus, non voûtés et forment dans l'épaisseur des murs, des sortes de guérites à demi ou au trois-quart cylindriques, avec banquette siège, garde-manger et niche à chien (4) (Fig. 5).

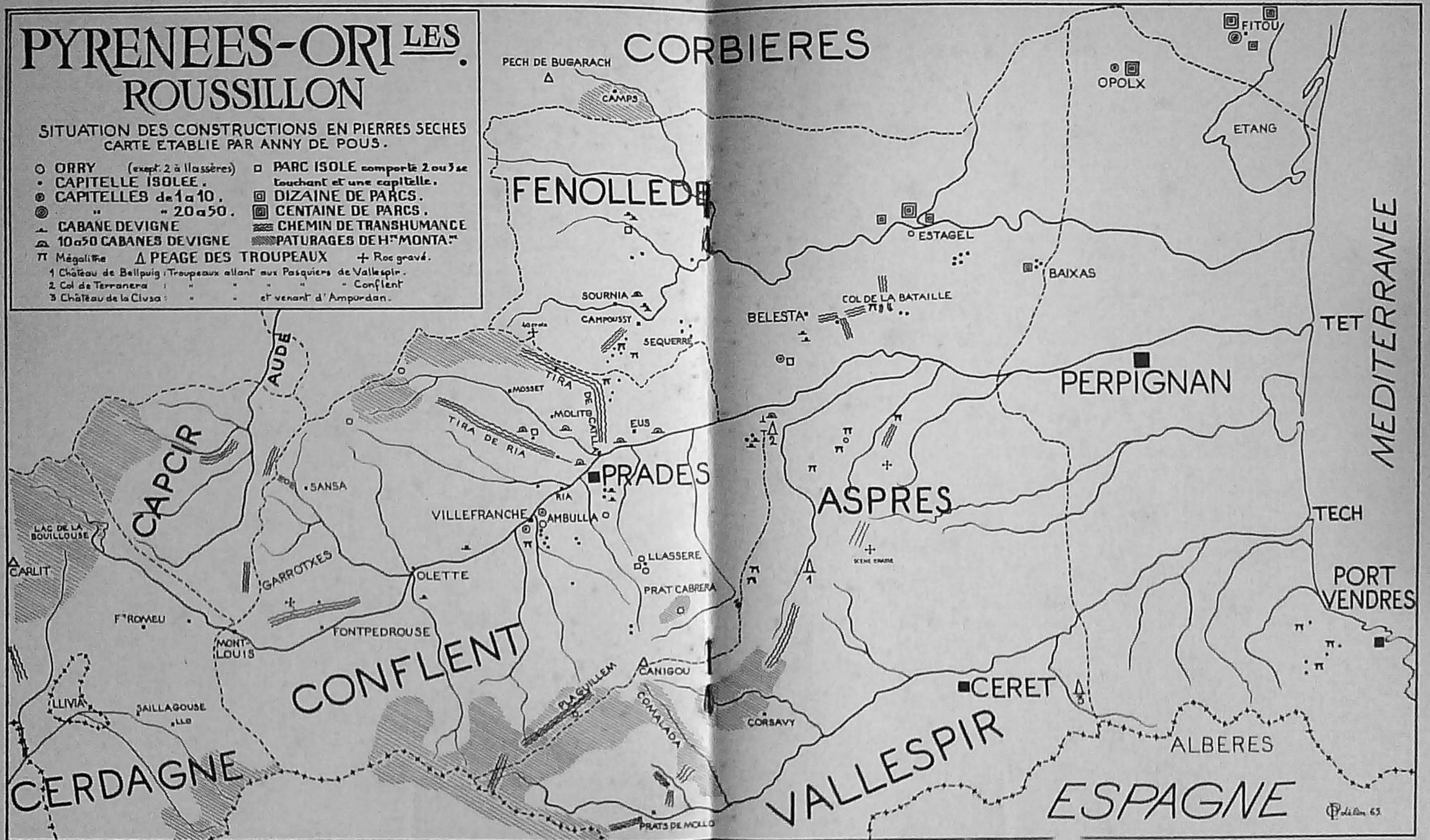
Un autre genre d'abri, plus rare, trouvé à Gironella, est le siège couvert, profond de 0,50 m environ et ménagé comme un enfeu dans le mur. C'étaient



# PYRENEES-ORIENTALES ROUSSILLON

SITUATION DES CONSTRUCTIONS EN PIERRES SECHES  
CARTE ETABLIE PAR ANNY DE POUSS.

- |                              |  |
|------------------------------|--|
| ○ ORRY (except 2 à Massères) | □ PARC ISOLE comporte 2 ou 3 se touchant et une capitelle. |
| • CAPITELLE ISOLEE.          | ▣ DIZAIN DE PARCS.   |
| ⊙ CAPITELLES de 1 à 10.      | ▣ CENTAINE DE PARCS.                                       |
| ⊙ " " 20 à 50.               | ▣ CHEMIN DE TRANSHUMANCE                                   |
| ⊙ CABANE DEVIGNE             | ▣ PATURAGES DE H <sup>te</sup> MONTA <sup>ne</sup>         |
| ⊙ 10 à 50 CABANES DEVIGNE    | ▣  |
| ⊙ Mégalithe                  | △ PEAGE DES TROUPEAUX                                      |
|                              | + Roc gravé.   |
- 1 Château de Bellpuig, Troupeaux allant aux Pasquiers de Vallespir.  
2 Col de Terranera " " Conflent  
3 Château de la Clusa " " et venant d'Ampurdan.





donc des abris diurnes prévus seulement contre le vent (croquis 6).

Nous n'avons trouvé pour le moment qu'une seule capitelle à Estagel, mais d'un type tellement exceptionnel qu'elle réclame une description particulière, aucune photo n'étant possible.

Dans un parc du Mont Estagel, on a édifié une sorte de plate-forme (20 m x 10 m environ et haute de 2,50 m) en pierre sèche, aux côtés appareillés et tirés au cordeau. Trois escaliers ménagés dans les parois permettent d'arriver sur la plate-forme où les blocs, jetés au hasard, rendent la marche plus que difficile. Néanmoins on voit dans ce chaos une ouverture dans laquelle on peut descendre par deux ou trois marches et l'on se trouve devant un bel abri voûté comme une capitelle, absolument invisible de l'extérieur. De la première marche, l'oeil affleure la surface et le rebord de la plate-forme. Sans être vu on domine ainsi non seulement les parcs voisins, mais le village d'Estagel et un magnifique panorama vers le sud (Fig. 7).

Nous avons trouvé sur le même site, trois autres plate-formes du même genre, toujours avec escalier ou rampe d'accès, mais sans capitelle à l'intérieur (Fig. 8 et 9).

Les murs d'enceinte à Estagel, sont en majorité plus haut que ceux de Fitou. L'un d'eux, sur le site de Gironella, comporte à 2,50 m de hauteur, une sorte de chemin-de-ronde en corniche, extérieur - comme pour pouvoir surveiller le bétail sans avoir à entrer dans le parc - et bordé par la crête du mur ; ce qui donne à celui-ci au moins 3,50 m de hauteur totale.

Sur le site du Mont Estagel nous avons trouvé le chemin qui circulait entre deux rangées de parcs, rendu aujourd'hui impénétrable par la densité d'une végétation composée de ronces énormes, d'épines noires (prunelier) et de chêne "garrolla" dont le diamètre prouve l'ancienneté. C'est dire que ce chemin n'est plus utilisé depuis très longtemps. Du reste, nous avons constaté qu'en plusieurs points du département où l'on retrouve des tronçons de chemins de transhumance (5), certains sont envahis de cette même végétation extraordinaire. Peut-être a-t-elle été favorisée par les fientes et le piétinement de milliers de bêtes ? Pourtant l'intérieur des parcs, bien que non cultivé, est à Fitou absolument net, et à Estagel, le maquis commence à envahir ; quant aux ronces, on en trouve seulement aux parois des capitelles.

#### ENCEINTES DE LEUCATE

La commune de Leucate est une ancienne île cernée par la Méditerranée d'un côté et par les étangs de l'autre. Dernier sursaut des Corbières avant de disparaître dans la mer, le chafnon émerge en pente douce au sud et s'élève jusqu'au rivage nord-est où il s'achève en falaise à une cinquantaine de mètres au-dessus de la plage et du Grau de la Franqui. Mais ici le calcaire se délite, comme le schiste, par plaques plus ou moins épaisses. La technique de la pierre sèche s'en trouve modifiée du tout au tout. Les vignes de la moitié sud et les paturages de la moitié nord sont clos par une succession de dalles plantées de chant, parfois surmontées de pierres posées en équilibre parfaitement stable. Cela forme des murettes très étroites, hautes de 1,20 m environ, mais de plus, chaque enclos ou presque, contient d'autres murettes, plus basses, parallèles et espacées suivant le cas, de 2, 3 ou 5 m.

Nous avons cherché longtemps à quoi pouvaient servir ces espèces de cloisonnements, jusqu'au jour où la lecture d'un article sur la Grèce (dont la



Photo 1 - Orry de Llassères.

Photo 2 - Orry d'Ambulla.

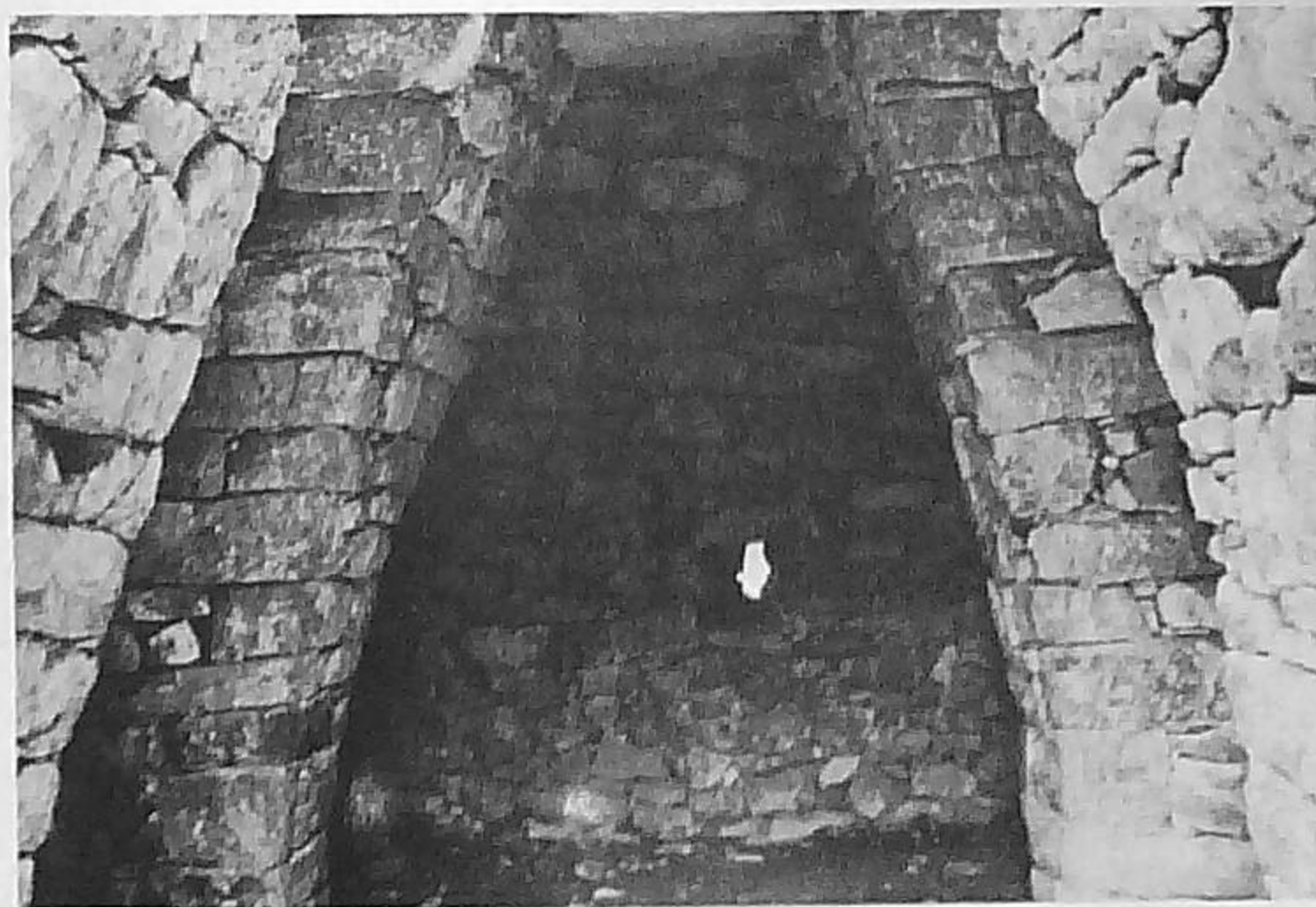






Photo 3 - Entre Eus et Catlla, cabane de vigne.

Photo 4 - Ventenac (Commune de Fitou, Aude), cabane avec parc.



Photo 5 - Fitou (Capitelle), au fond des enceintes de parcs.

Photo 6 - Sur la Tira Llonga de Llansade. Fontpédrouse (Conflent)  
1800 m d'altitude.





référence est malheureusement égarée) nous a appris que ce système était pratiqué là-bas pour lutter contre l'érosion des terres emportées par le vent.

Pour qui connaît les vents effarants qui laminent ce littoral à peu près éternellement, tantôt du N-O tantôt du S-E, la chose est vraisemblable. Mais pourquoi cette méthode n'est-elle utilisée qu'à Leucate et ignorée dans les communes limitrophes ?

Ou bien serait-ce le fait des antiques navigateurs, parrains de ce récif - le seul entre Argelès et Agde - qui y transplantèrent cet usage ?

Quant aux capitelles, trois seulement ont été repérées dans cette commune: 2 en encorbellement avec porte à linteau ; la troisième, voûtée comme à Fitou, mais sans porte, s'ouvre sur toute sa hauteur et sa largeur.

Pour finir nous signalerons quelques détails curieux et ingénieux dans l'intérieur des capitelles.

Une étagère à étages, en schiste (route du Rimbaut, à Collioure), (Fig. 10).

Un "four" ou espace ménagé au-dessous d'une plaque de foyer en schiste pour tenir une écuelle de soupe au chaud probablement (route de Domanova en Conflent).

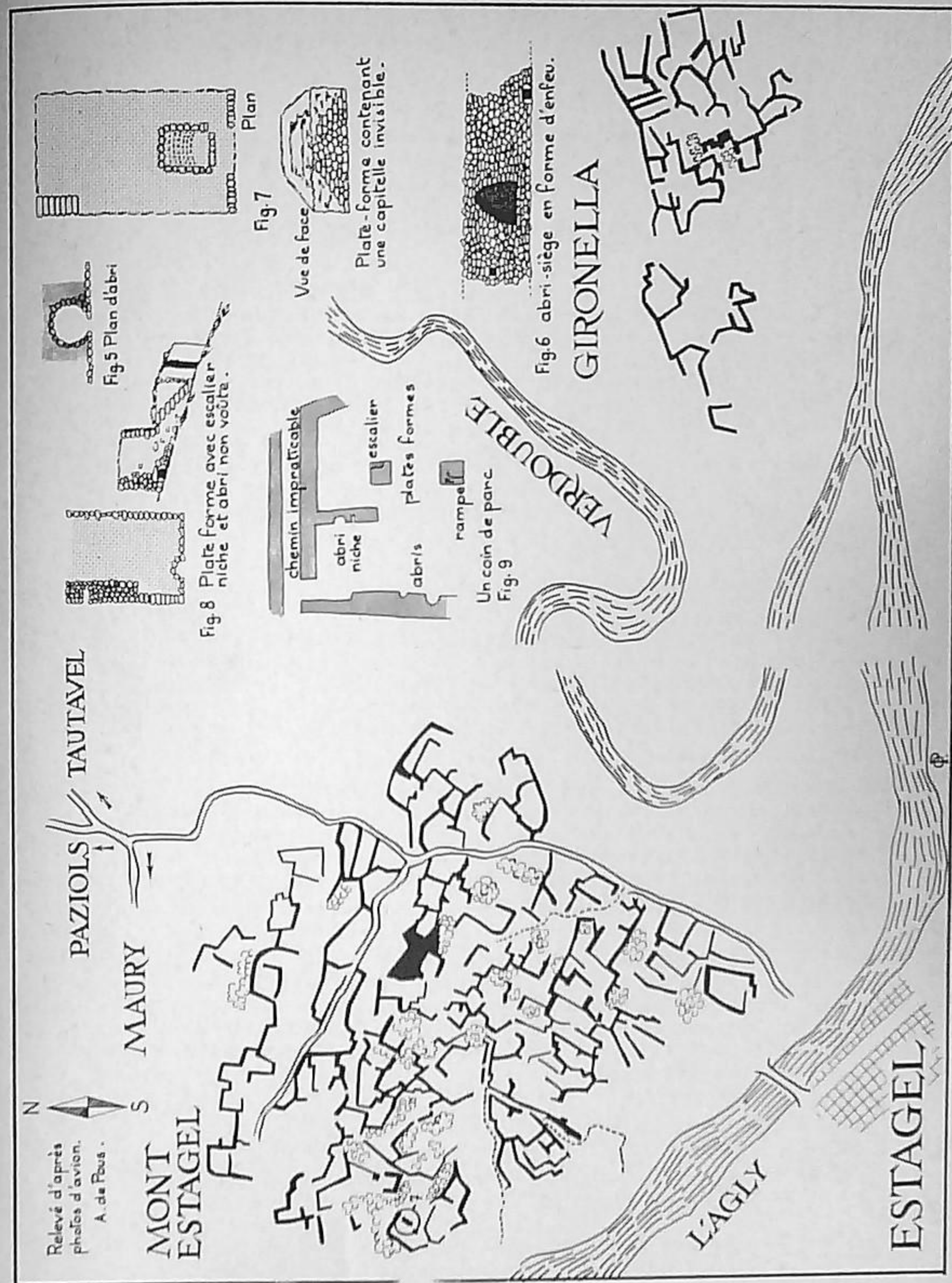
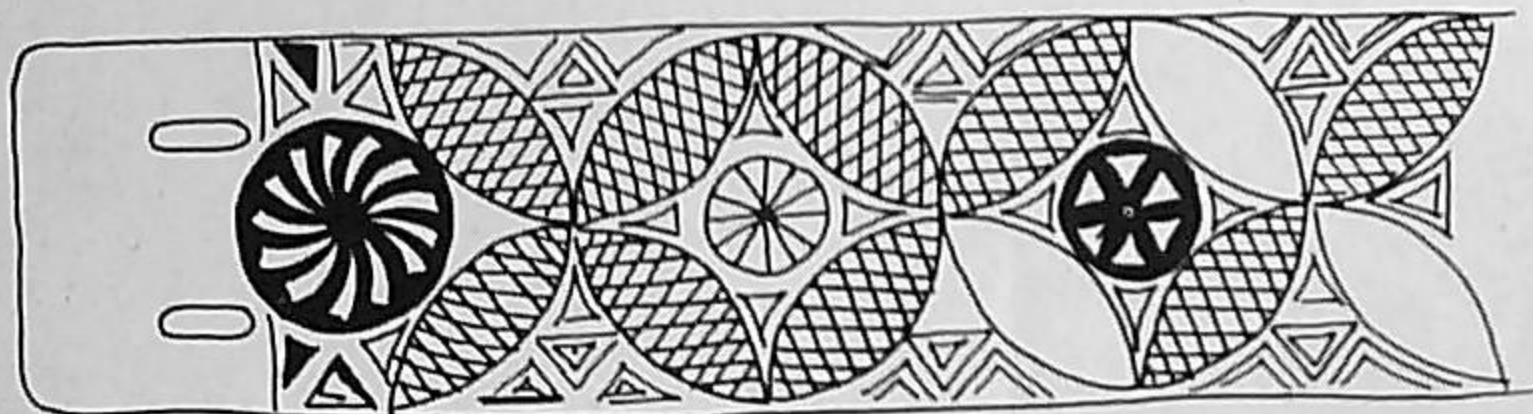
Le double escalier de la capitelle du col de la Bataille, en Roussillon, aujourd'hui entièrement rasée au bulldozer par un propriétaire ignare.

Cette capitelle était placée à proximité du grand "Cami Ramader" qui reliait la vallée de l'Agly et la vallée de la Tet. Elle était construite en plaques de schistes et de plan ovoïde presque parfait, sauf une sorte de bec formé par la paroi extérieure près de la porte et constituant un abri contre le vent violent, constant à cet endroit.

Face à cette porte et à l'intérieur, s'ouvrait un escalier ménagé dans l'épaisseur du mur et conduisant au sommet de la capitelle où il débouchait par une ouverture rectangulaire. Eventuellement celle-ci pouvait être fermée par un couvercle de bois; en pierre il aurait été trop lourd à soulever. D'autre part, des plaques de schiste (llauses) placées en saillie sur la paroi extérieure de la capitelle, permettaient de descendre jusqu'au sol du côté opposé à la porte (Plan et croquis).

à suivre

Voir les NOTES page 142 et la BIBLIOGRAPHIE pages 143 et 144.



Relevé d'après photos d'avion.  
A. de Pous.



## NOTES

(1) - Skara Brae, dans la plus grande des Orcades, au nord de l'Ecosse, dune de sable qui recouvrait un village de pierre sèche daté, par Gordon Childe, de 2.000 av. J-C. Ces maisons étaient meublées en pierre : lits, étagères, tables, foyer, ... (Geoffrey BIBBY "Des Cavernes à l'Europe des Vikings", chez Plon, 1958.

(2) - 1193 : Autorisation donnée à l'Hôpital St Jean de Perpinya, de construire "un cortal ou refuge pour les troupeaux" au pacage de Cabrera. (COLOMER : "Annales Hôp. St Jean", 1928.- Arch. Hôp. liasse 2, n° 9).

1522 : autorisation donnée à la Comm. de Catlla, de construire un "orry" pour ses chèvres, au Canigou près du bois de la Pica, territoire de Tauninya. (Arch. Dép. C. 1919).

Dès 1074 l'orry figure comme lieu-dit : "Coll Orris" situé entre La Trinité et Ballestavi (Vall estavia). (Bibl. Nat. mss. Fonds Moreau T. XXXI, F° 9).

De plus 42 communes des P-0 ont un ou plusieurs lieux-dits orry (Cadastre).

(3) - Conflent = haute et moyenne vallée de la Tet et affluents. Fenollède = Bassin de l'Agly.

Vallespir = Haute et moyenne vallée du Tech et affluents.

Roussillon = Plaine littorale sur 25 km de large et Albères.

Capcir = Très haute vallée d'Aude jusq. limites de Puivalador.

Nous avons mis à part l'extrémité orientale des Corbières qui historiquement faisait partie de la vicomté de Narbonne.

(4) - Nous aurions cherché longtemps le but de ces "trous" assez profonds, à ras de terre et plongeant dans l'épaisseur des murs, sans la présence de nos Briards compagnons fidèles de toutes nos expéditions. Ceux-ci voyant ces excavations pourtant peu engageantes, n'ont jamais hésité à s'y introduire d'eux-mêmes, malgré leur volume, pour y goûter un peu d'ombre et de fraîcheur.

(5) - Le chemin de troupeaux (en catalan "Cami Ramader") comme la Draille de Provence, est un chemin de transhumance qui ne passe pas par les lieux habités et évite, autant que possible, les lieux cultivés. Lorsque le cas se présente, le "Cami Ramader" est alors bordé de deux murettes de pierre sèche qui cessent dès qu'il atteint la zone des vacants.



## BIBLIOGRAPHIE

- A. GRENIER : "Les cases en pierre sèche d'Auvergne", in Manuel d'Archéol. Gallo-Rom. T. II, p. 735.
- Jakob SCHNEIDER : "Die Trümmer der sogenannten Langmauern", Trèves, 1843, in-8°.
- W. SCHMIDT : "Baudenkmale d.röm. Periode", I. Die Jagdvilla zu Fliessem. Trèves, 1843 ; cf. P. STEINER.
- Gnral VEITH : "Bonn. Jahrb" 78, p. 26 sq. cf. Hettner "Illustrierter Führer durch das Museum Von Trier", 1903, p. 49.
- K. SCHUMACHER : "Siedelungs-U. Kulturgesch. d. Rheinlande", II.
- PAGES-ALLARY : in Bull. Soc. Préhist. Franc. 1908, p. 474-493 ; 1909, p. 179-185 et p. 355-356 ; 1910, p. 55-58.
- PAGES-ALLARY : "Station du Chastel-g-Murat", in Bull. Soc. Préhist. Franc. 1908, p. 474-493 ; 1909 p. 179-185, 355 ; 1910 p. 55-58.
- DECHELETTE : "Etude sur les Cases en pierre sèche", in B.A.C. 1912, p. 3-19.
- DECHELETTE : "Les Cases de pierre sèche de Thuel et du Millet de la Palle, près de Chap. des Beaufort", Revue d'Auvergne, 1913.
- COTTE : "Les Boris de Provence", in Annales de Provence, 1912.
- FORMIGE : "Cabanes de pierre sèche dans le Vaucluse", in Bull. Monumental, 1914.
- de SARTIGES : "Les cabanes de pierre sèche du sud de la France", in Bull. Soc. Préhist. Franc. 1921.
- LHERMITTE : "Les cabanes de pierre sèche, celles du Vaucluse", in Mémoires de Vaucluse, 1921.
- E. GIMON : "in Ecole Antique de Nimes", 1923, p. 40 sq.
- CHARVILHAT : "Etude sur les cases en pierre sèche de Villars", in Bull. Soc. Conserv. Monum. Hist., 1926, p. 20-24.
- R. FORRER : in Bull. Soc. Conserv. Monum. Hist. Alsace, 1926, p. 7.
- M. LOUIS : "L'oppidum gaulois des Campels", in C.R. du Congrès Préhist. de France, Nimes-Avignon, 1931, p. 272-280.
- L'ILLUSTRATION de mars 1933.
- AUDOLLENT : "in Revue Archéologique, 1933, I, p. 24-40.
- BUSSET : "Gergovia, capitale des Gaules", Paris, 1933, in-8°.
- FOURNIER : "Les ouvrages en pierre sèche des cultivateurs d'Auvergne", in Auvergne Littéraire, 1933 - 3.
- DESAIMOND-DESFORGES : "Les maisonnettes des champs dans le Massif Central", in Art Populaire en France, 1933.
- M. LOUIS : "A propos de l'oppidum des Cotes de Clermont : capitelles ou huttes préhistoriques et cabanes de berger", dans l'Auvergnat de Paris du 29 avril 1933.
- M. LOUIS : "Les origines et l'évolution de la capitelle", in Ecole Antique de Nimes, 1934.
- M. LOUIS : "Les cabanes de pierre sèche avec toiture en encorbellement", in C.R. Congrès Préhist. France, Périgueux, 1934, p. 145.
- M. LOUIS : "Note sur la fortification anhistorique à propos de l'oppidum des Costes de Clermont", in Bolletino Alb. Internat. Studi Mediteranei, anno V n° 1-2, p. 32-38.
- M. LOUIS : "A propos de l'oppidum de Cotes. Capitelles préhistoriques et cabanes de pierre sèche avec toiture en encorbellement", in Cte Rendu du XIe Congrès Préhist., Paris 1935.



- M. LOUIS : "Au sujet des cabanes de pierre sèche avec toiture en encorbellement", in Arch. de Trans. en Provence, n° 27, 1934, p. 523-527 et n° 74, 1938, p. 353-361.
- M. LOUIS : "Le Néolithique dans le Gard", in Cahiers d'Histoire et d'Archéologie, T. V, 1943.
- M. LOUIS : "Au sujet des Cabanes de pierre sèche avec toiture en encorbellement", in Cahiers d'Hist. et Arch., T. VII, 1944.
- M. LOUIS et S. GAGNERES : "Les boris de Gordes", in Bull. Soc. Languedocienne de Géograph., XV, 1944, p. 151-158.
- M. LOUIS : "Les fonds de cabane de Fontbouisse", Gallia, t. V, 1947.
- M. LOUIS : "Notes de voyage aux Baléares", in Zephyrus, I, 1950.
- E. SCARIN : "La casa rurale in Liguria", in Annali di Ricerche e studi di Geografia, A. XIII, 1957.
- NILDE VASSALLO : "Ricerche preliminari sulle "Caselle" nei dintorni di Imperia", in Rivista Ingauna e Intemelina, nuova serie anno XIII, n° 1-2, 1958.
- A. de POUS "Architecture de pierre sèche", in C.E.R.C.A. bull. des Archiv. Dép. P-0, 1959, n° 3, 4 et suiv.
- A. de POUS : "Architecture de pierre sèche et grands chemins de transhumance pyrénéens", in "Conflent", Prades, 4e année, 1964, n° 20, 21, à suivre.
- P. DESAULLE : "Les boris de Vaucluse" 272 p. 37 pl h. t., éd. Picard, 92 rue Bonaparte, Paris 6e, 1965 (d'après l'Information archéologique n° 47, août-septembre 1965).

## GAULE

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE, D'ARCHÉOLOGIE  
ET DE TRADITION GAULOISES  
20, Rue Laugier, Paris-17<sup>e</sup>

JEUDI 16 DÉCEMBRE 1965

à 20 heures 45

Conférence de

M. Louis-René NOUGIER

Professeur à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Toulouse

**LA RÉVOLUTION MÉGALITHIQUE  
ET SOCIALE DANS LES ILES  
BRITANNIQUES AU 2<sup>e</sup> MILLÉNAIRE**  
(avec Projections)

au Musée Social

5, Rue Las Cases, Paris-7<sup>e</sup>

METRO : SOLFERINO

Participation aux frais :

Adhérents 2 F

Non Adhérents 3 F